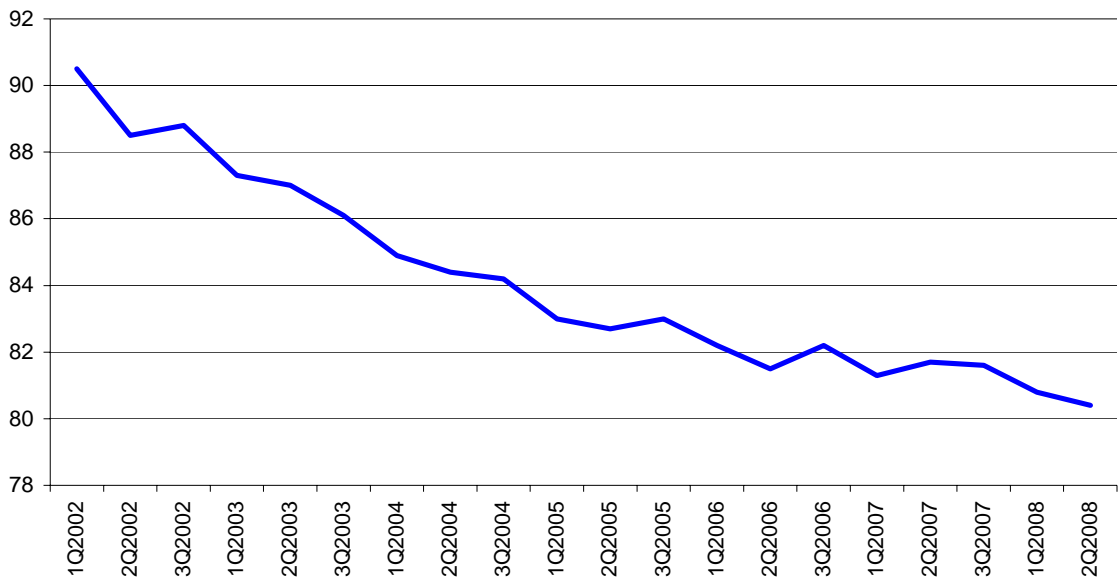
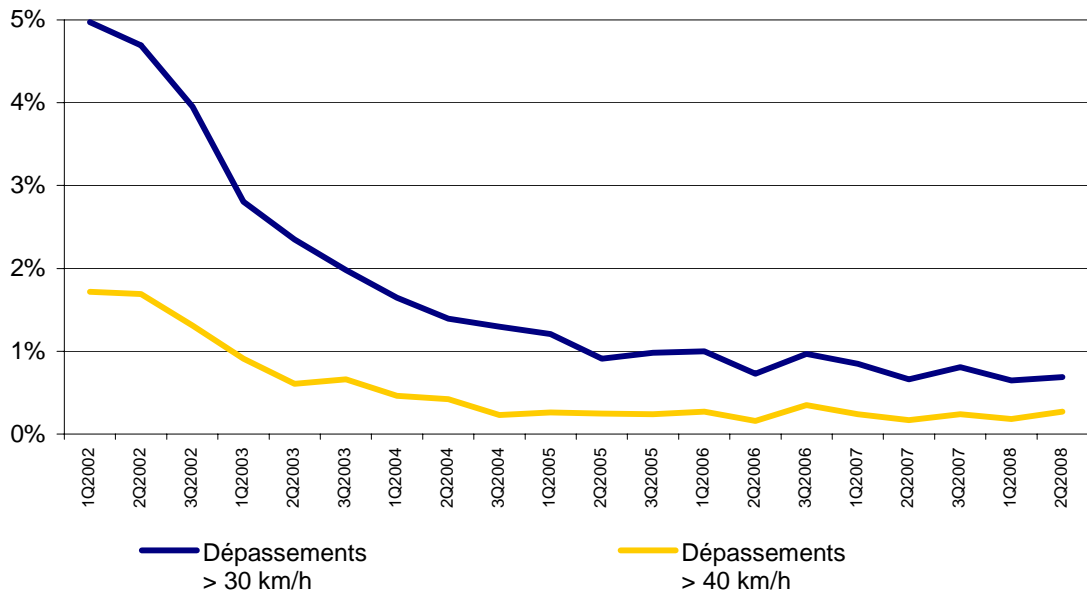


Evolution de la vitesse moyenne des VL



4. Grands excès de vitesse (tous véhicules et types de réseau)

Grands excès de vitesse



Après la forte baisse de 2002 à 2004, la proportion de grands excès de vitesse s'était stabilisée autour de 1 % pour les dépassements de plus de 30 km/h et autour de 0,2 % / 0,3 % pour les dépassements de plus de 40 km/h de la vitesse limite autorisée. Depuis le début de l'année 2006 la tendance à la baisse est repartie, mais de façon plus atténuée. Dans ce contexte, les taux relevés au cours du second

quadrimestre 2008 sont en léger retrait par rapport à ceux relevés lors du quadrimestre précédent avec 0,69 % (contre 0,65 %) pour les taux de dépassement d'au moins 30 km/h et 0,27 % (contre 0,18 %) pour les taux de dépassement d'au moins 40 km/h.